CHAPITRE 7 L'ultranationalisme et les crimes contre l'humanité

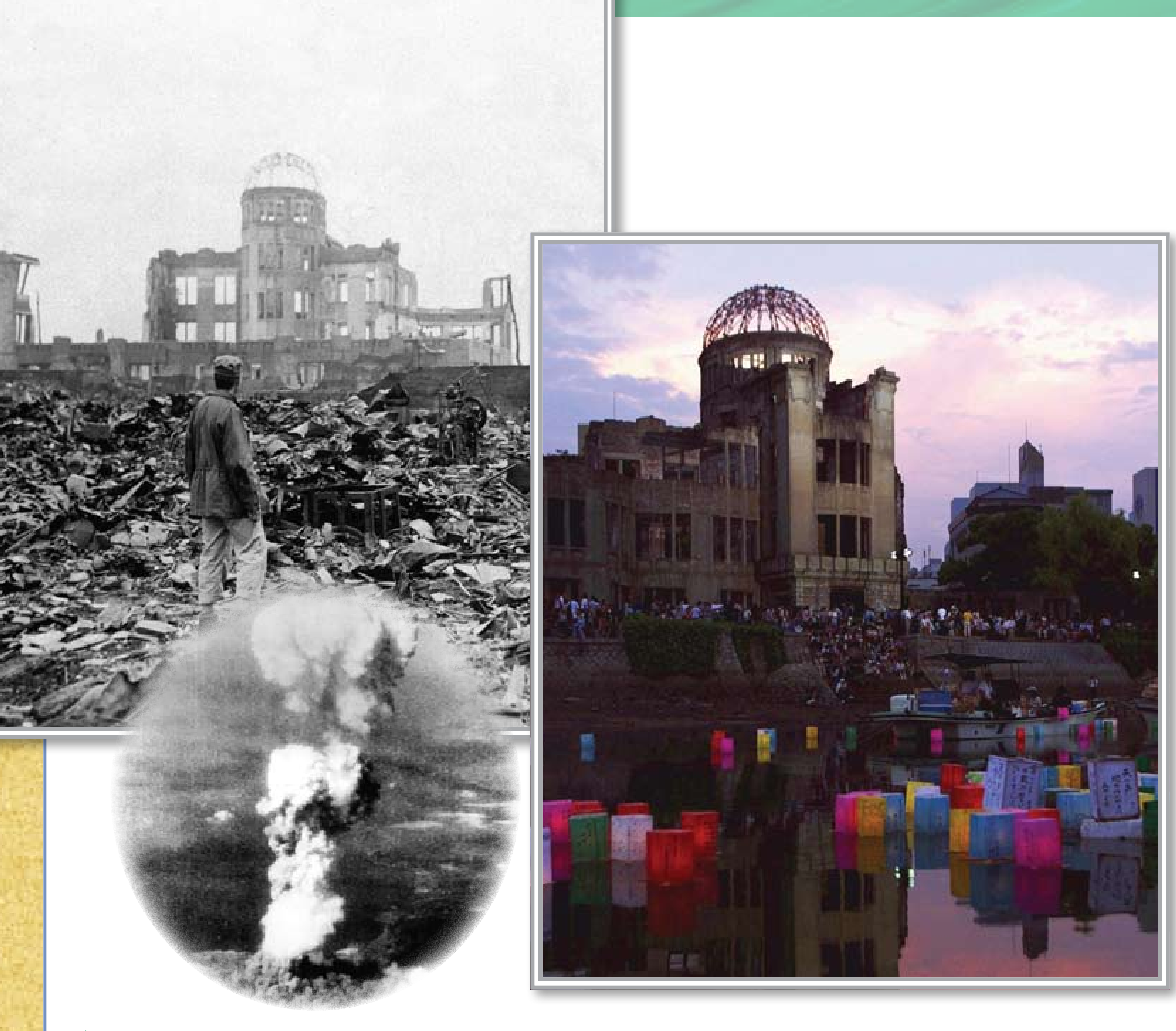


Figure 7-1 Le 6 août 1945, un avion américain laissait tomber une bombe atomique sur la ville japonaise d'Hiroshima. Environ 70 000 personnes sont mortes instantanément et la ville a été détruite. La photo en bas à gauche montre le nuage en forme de champignon produit par cette explosion. L'immeuble sur la photo en haut à gauche est la structure la plus rapprochée de l'explosion qui est restée debout. On a conservé et transformé ses ruines en monument de la paix (photo à droite). Chaque année, le 6 août, des gens commémorent le désastre en faisant flotter des lanternes de papier sur la rivière qui coule devant le mémorial.

Dans quelle mesure l'ultranationalisme peut-il mener à des crimes contre l'humanité ?

En mai 1945, l'Allemagne a capitulé et la guerre a pris fin en Europe. Par contre, les troupes japonaises continuaient de combattre dans le Pacifique même si elles avaient perdu du terrain. Des dirigeants américains préparaient l'invasion du Japon à l'automne de 1945. Beaucoup d'Américains pensaient que les généraux japonais étaient si tenaces qu'ils ne rendraient jamais les armes. S'ils se battaient jusqu'au bout, des millions de civils et de soldats japonais ainsi que des milliers d'Américains mourraient.

Par conséquent, le 6 août 1945, les États-Unis ont lâché une bombe atomique sur Hiroshima. Trois jours plus tard, ils en lâchaient une seconde sur Nagasaki. Le Japon a capitulé. La Seconde Guerre mondiale était vraiment terminée.

Aucune vie américaine n'a été perdue dans ces deux bombardements, mais les dommages causés aux deux villes japonaises étaient d'une ampleur jamais observée auparavant.

Examine les photos de la page précédente puis réponds aux questions suivantes :

- Que ressens-tu lorsque tu regardes la photo de la destruction d'Hiroshima ?
- Envahir le Japon ou lâcher une bombe atomique ? Était-ce les deux seules solutions qui s'offraient aux dirigeants américains ? Y aurait-il eu un autre moyen de mettre fin rapidement à la Seconde Guerre mondiale ?
- La bombe atomique était-elle une réponse appropriée à l'ultranationalisme japonais ?
- Lâcher des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki était-il un acte d'ultranationalisme ?

MOTS CLÉS

génocide

crime contre l'humanité

crime de guerre

Holocauste

nettoyage ethnique

Aperçu

Dans ce chapitre, tu chercheras des réponses aux questions suivantes en examinant dans quelle mesure sont liés l'ultranationalisme et les crimes contre l'humanité.

- Qu'est-ce qu'un crime contre l'humanité ?
- Comment l'ultranationalisme a-t-il donné lieu à des crimes contre l'humanité ?
- Quelles sont quelques-unes des conséquences de l'ultranationalisme aujourd'hui ?

Mon carnet sur le nationalisme

Relis ce que tu as noté dans ton carnet au début du chapitre 6. Ta compréhension du nationalisme a-t-elle changé depuis ? À l'aide de mots, d'images ou des deux, exprime tes idées actuelles sur le nationalisme et l'ultranationalisme. Indique la date à côté de chaque idée que tu noteras dans un cahier, un journal de bord, un portfolio ou un fichier électronique, pour pouvoir y revenir tout au long de ce cours.

Qu'est-ce qu'un crime contre l'humanité ?

Témoignages

Nous savions que le monde ne serait plus jamais le même. […] Je me suis rappelé une phrase d'un texte hindou, le *Bhagavad-gita*. Vishnou essaie de convaincre le Prince qu'il devrait faire son devoir et, pour l'impressionner, il prend sa forme à bras multiples et il lui dit : « Maintenant, je suis devenu la Mort, destructrice des mondes. » Je suppose que c'est ce que nous avons tous pensé d'une façon ou d'une autre.

— J. Robert Oppenheimer, directeur du projet américain de fabrication de la bombe atomique, lorsqu'il a entendu la nouvelle au sujet d'Hiroshima, 1945

En général, le dévouement des gens contribue à la croissance et à la prospérité de leur nation, et des leaders forts et charismatiques inspirent des sentiments de fierté. Toutefois, un nationalisme passionné et des dirigeants forts peuvent aussi mener aux excès de l'ultranationalisme quand un groupe commet des crimes envers d'autres groupes.

Par exemple, lorsque les soldats japonais ont envahi la ville chinoise de Nankin, en 1937, on estime qu'ils ont assassiné environ 300 000 hommes, femmes et enfants sur les ordres des généraux de l'armée japonaise. Les rues de Nankin étaient couvertes de cadavres.

Des années plus tard, Hong Guiying, qui avait survécu à ce massacre, a raconté son histoire : « J'avais sept ans lorsque les troupes japonaises ont envahi Nankin, et ma famille vivait dans le village de Jishan. J'ai vu de mes propres yeux l'armée japonaise tuer des habitants de Nankin à la baïonnette. Des soldats japonais ont tué mon père et mon oncle de cette façon. Ils ont brûlé la maison de ma famille et se sont emparés du bétail qui servait à labourer. Beaucoup de nos voisins ont été tués. »

Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, des scientifiques américains comme J. Robert Oppenheimer, cité dans l'encadré *Témoignages*, ont mis au point la bombe atomique. Les États-Unis ont laissé tomber sur des villes japonaises deux de ces bombes qui, à la fin de 1945, avaient fait jusqu'à 140 000 victimes. Dans les années qui ont suivi, les radiations causées par ces bombes ont continué à rendre les gens malades et des milliers d'autres Japonais sont morts de leucémie et d'autres formes de cancer.



Figure 7-2 Une mère et son enfant sont assis dans les ruines d'Hiroshima quatre mois après l'explosion de la bombe. Beaucoup de survivants sont morts plus tard de faim ou de maladies causées par les radiations.

Hiroshi Sawachika, un médecin, a estimé que le jour du bombardement il a traité jusqu'à 3 000 victimes dans son hôpital de la banlieue d'Hiroshima : « J'ai eu l'impression que cette journée-là ne finirait jamais. Je devais tenir le coup et prendre sans cesse soin de nouveaux patients. […] J'ai compris que ces armes nucléaires qui tourmentent l'esprit et le corps des êtres humains ne devraient jamais être utilisées. Il faut bannir entièrement de nos cerveaux la moindre idée de nous en servir. Autrement, la même tragédie se répétera. Et nous ne cesserons jamais d'avoir honte de nous-mêmes. »

Le massacre de Nankin, les bombes atomiques jetées sur le Japon et d'autres évènements horribles continuent d'alimenter le débat sur la façon dont l'humanité devrait réagir face à de telles atrocités.

La définition des crimes

Des évènements comme le massacre de Nankin ont incité beaucoup de pays membres de l'Organisation des Nations Unies à s'entendre sur les définitions de génocide, de crime contre l'humanité et de crime de guerre.

- Un **génocide** cible des membres d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux pour les tuer, leur causer de graves blessures corporelles ou mentales, ou leur imposer des conditions d'existence pouvant entraîner la destruction physique du groupe.
- Un **crime contre l'humanité** consiste en des attaques généralisées ou systématiques contre une population civile : meurtre, extermination, esclavage, déportation, emprisonnement, torture, viol ou esclavage sexuel, disparition planifiée de personnes et crime d'apartheid.
- Un **crime de guerre** consiste à délibérément tuer, torturer ou infliger des traitements inhumains ; à causer intentionnellement de grandes souffrances ; à diriger volontairement des attaques contre une population civile ou contre une mission humanitaire ou de maintien de la paix.

Ces définitions juridiques spécifiques ont été rédigées par la Cour pénale internationale, un tribunal permanent mis sur pied par l'ONU en 1998 et reconnu par de nombreux pays, incluant le Canada. Grâce à elles, la Cour peut instruire des procès et juger les personnes accusées des crimes les plus graves qui préoccupent la communauté internationale.

Même s'il s'agit d'une cour internationale, les pays qui l'appuient sont convaincus qu'elle sert leur intérêt national. On considère la paix dans le monde et la sécurité des personnes comme étant dans l'intérêt de tous les pays et, par le fait même, la poursuite en justice de ceux qui brisent cette paix et privent les gens de leur sécurité personnelle l'est aussi.

Avec un camarade, déterminez les intérêts nationaux que le Canada recherche en soutenant la Cour pénale internationale. Préparez un énoncé pour ou contre l'appui de votre pays à ce tribunal, et expliquez les raisons de votre position.



On estime qu'au XXe siècle les génocides et les massacres — tous des crimes contre l'humanité — ont fait environ 60 millions de victimes, hommes, femmes et enfants — soit plus de morts que sur les champs de bataille de toutes les guerres qui ont eu lieu entre 1900 et 2000.

— *Barbara Coloroso, auteure et éducatrice,* Extraordinary Evil : A Brief History of Genocide, *2007*

En quoi le fait de s'entendre sur des définitions de termes et d'expressions comme « génocide », « crime contre l'humanité » et « crime de guerre » pourrait-il changer les choses ?



Figure 7-3 Une estimation du nombre de victimes de génocides et de massacres au XXe siècle

Groupes nationaux	Nombre de morts
Arméniens	1,5 million
Bengalais	1,5 million
Burundais	250 000
Cambodgiens	1,7 million
Chinois	25 millions
Est-Timorais	200 000
Guatémaltèques	200 000
Ibos	1 million
Indonésiens	500 000
Juifs	6 millions

Groupes nationaux	Nombre de morts
Kosovars	10 000
Nord-Coréens	2 millions
Ougandais	500 000
Russes	25 millions
Rwandais	800 000
Slaves	6 millions
Soudanais	2 millions
Tsiganes	250 000
Ukrainiens	3 millions

Source : Genocide Watch, 2008

L'ultranationalisme et les crimes contre l'humanité

Témoignages

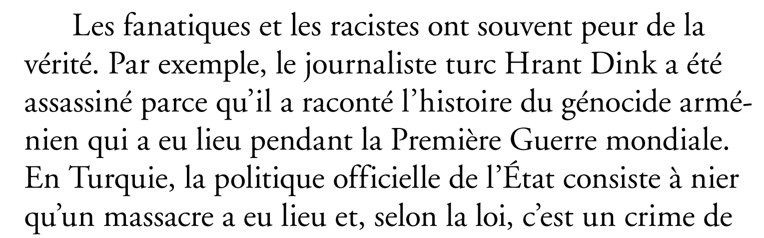
La haine a un pouvoir quasi illimité de déshumaniser ses victimes et de paralyser les capacités humaines les plus fondamentales d'empathie et de compassion.

— *Rush W. Dozier, Jr., journaliste et auteur,* Why We Hate, *2002*

Si le nationalisme peut conduire à l'ultranationalisme, l'ultranationalisme peut conduire à des actes de racisme et à des traitements inhumains. Des fanatiques ou des racistes qui manifestent du mépris à l'égard d'un certain groupe pourraient en venir à traiter tous les membres de ce groupe de façon inhumaine.

Au départ, les ultranationalistes pratiquent parfois la ségrégation envers les gens qu'ils méprisent, par exemple en les excluant de certains endroits, en les obligeant à vivre dans des ghettos et en leur refusant des droits comme citoyens. Les victimes de cette ségrégation voient souvent leurs mouvements restreints. Parfois, on les repousse en marge de la société et on les blâme pour tout ce qui va mal dans le pays. Leur culture est souvent détruite. Il arrive qu'on les déporte de leur terre natale et même qu'on les assassine. Dans un État ultranationaliste, de telles mesures peuvent faire partie de la politique officielle du gouvernement.

Trace un diagramme montrant les liens possibles entre le nationalisme, l'ultranationalisme et le racisme.



Les fanatiques et les racistes ont souvent peur de la vérité. Par exemple, le journaliste turc Hrant Dink a été assassiné parce qu'il a raconté l'histoire du génocide arménien qui a eu lieu pendant la Première Guerre mondiale. En Turquie, la politique officielle de l'État consiste à nier qu'un massacre a eu lieu et, selon la loi, c'est un crime de parler de génocide arménien. Dans les États ultranationalistes, les génocides et les crimes contre l'humanité sont appuyés par le gouvernement. Les meurtriers sont convaincus que leurs actes servent l'intérêt national de leur pays. Toutefois, même si les lois qui excluent des groupes ethniques ou les condamnent à mort peuvent être des politiques d'État, les auteurs de ces crimes et leurs victimes restent des personnes. L'enfant au centre de la figure 7-4 avait un nom et une famille. Les soldats allemands qui ont tué des gens à Auschwitz-Birkenau avaient aussi des noms et des familles.

Figure 7-4 En 1944, ces femmes et ces enfants juifs venaient d'arriver au camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau. Classés par les nazis comme « inaptes à travailler », ils attendaient dans un champ à l'extérieur du crématoire IV. Ils ont été tués peu après la prise de cette photo. La plupart des personnes envoyées à Auschwitz ne se doutaient pas vraiment de ce qui les attendait.



Réfléchis et réagis

Revois tes réponses aux questions du début de ce chapitre (p. 159). En te basant sur les définitions de génocide, de crime contre l'humanité et de crime de guerre, de même que sur ce que tu as lu et discuté jusqu'ici, souhaites-tu réviser tes réponses à l'une ou l'autre de ces questions ? Explique pourquoi.

Comment l'ultranationalisme a-t-il donné lieu à des crimes contre l'humanité ?

Dans le passé, des sentiments et des croyances ultranationalistes ont incité des gens à commettre des crimes contre l'humanité, des génocides et des crimes de guerre. Certains États-nations — entre autres l'Allemagne, la Turquie, le Japon et l'Union soviétique — ont approuvé ces crimes et ont adopté des politiques qui les encourageaient. Cela a entraîné la disparition presque totale de certains groupes ethniques.

Partout dans le monde, des personnes étudient ces crimes pour essayer de comprendre pourquoi ils se sont produits et pour déterminer ce qu'on peut faire afin qu'ils ne se reproduisent plus.

➡ L'influence des pairs suscite parfois un désir d'appartenance au groupe, sentiment qui à son tour peut porter à accepter les actions de ce groupe. À ton avis, dans quelle mesure cette influence peut-elle motiver des gens ordinaires à commettre des crimes contre l'humanité, des génocides ou des crimes de guerre ? Explique ta réponse.

Lien Internet

Pour en savoir davantage sur les personnes et les organisations qui s'emploient à prévenir les génocides, visite ce site Internet et suis les liens qui y sont indiqués.

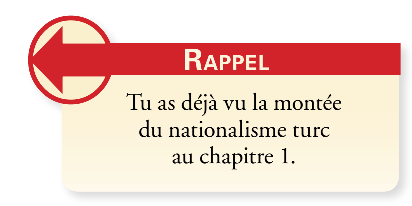
www.cheneliere.ca

Une nation qui refuse de reconnaître sa culpabilité dans des crimes contre l'humanité répètera-t-elle inévitablement les mêmes crimes ?



Le génocide de 1915 en Turquie

Au début du XXe siècle, le pays qui allait devenir la Turquie, en 1922, faisait encore partie de l'Empire ottoman. L'islam y était la religion officielle. Toutefois, l'empire comprenait beaucoup d'Arméniens. La plupart d'entre eux étaient chrétiens et avaient conservé leur identité nationale, leur langue et leur culture. Ils ont souvent été victimes de discrimination. À la fin du XIXe siècle, certains nationalistes arméniens ont commencé à se battre pour l'autodétermination de leur nation. Ils ont perdu cette bataille, et les Turcs ont tué des milliers d'entre eux.



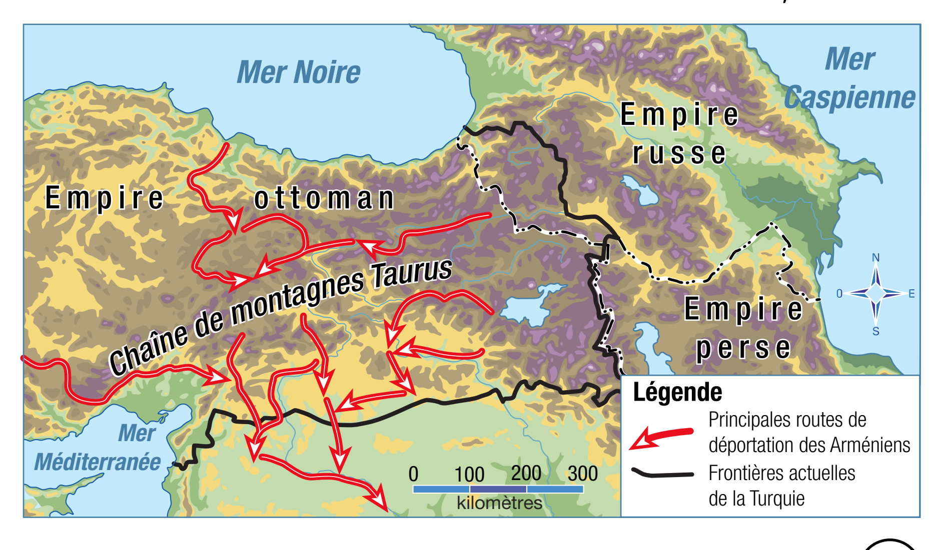
Le nationalisme turc s'est accru au cours de la Première Guerre mondiale alors que les Turcs combattaient dans le camp de l'Allemagne. Lorsque quelques nationalistes arméniens se sont rangés du côté des Russes, ils ont été considérés comme des traîtres.

➡ Examine la figure 7-5. Pourquoi certains nationalistes arméniens pourraient-ils avoir considéré la Russie comme une alliée naturelle ?

En 1914, les Jeunes-Turcs — un parti politique ultranationaliste qui formait le gouvernement ottoman-turc — ont ordonné le massacre des Arméniens. Leurs ordres, souvent appelés « les dix commandements », comprenaient les instructions suivantes :

- Prendre des mesures pour exterminer tous les hommes de moins de 50 ans, les prêtres et les enseignants ; conserver les filles et les enfants pour les islamiser.
- Déporter les familles de tous ceux qui ont réussi à s'échapper et couper tous les liens.
- Tuer tous les Arméniens enrôlés dans l'armée — cette tâche sera réservée aux militaires.

Figure 7-5 Les routes des marches forcées des Arméniens, en 1915



Les crimes appuyés par l'État

Le 24 avril 1915, les soldats turcs ont commencé à exécuter les ordres qu'ils avaient reçus. Ils ont arrêté les dirigeants de la communauté arménienne. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées, de nombreuses autres ont été déportées. Privés de nourriture et d'eau, des Arméniens ont dû traverser à pied des régions montagneuses et désertiques jusqu'en Syrie et en Iraq d'aujourd'hui. Même si certains Turcs ont essayé d'aider et d'héberger des fugitifs, moins de 100 000 personnes sur une population de 2 millions ont survécu à ce massacre.

Henry Morgenthau père, l'ambassadeur américain à Constantinople, ville aujourd'hui appelée Istanbul, et quelques autres observateurs étrangers ont été témoins des évènements et les ont décrits en détail. Dans des lettres à Washington, Morgenthau a qualifié ces marches forcées de « nouvelle méthode de massacre ». Des caravanes d'Arméniens « serpentaient à travers une vallée après l'autre, escaladant les versants de presque chaque montagne, avançant sans cesse. Ces gens savaient à peine où ils allaient sauf que chaque route les menait vers la mort ».

Pendant la guerre, la France et l'Angleterre ont promis de tenir le gouvernement ottoman responsable de la mort de ces Arméniens. Pourtant, après l'armistice, ils n'ont pas fait grand-chose. La Turquie a reconnu certains de ses dirigeants coupables de meurtre, mais tous s'étaient enfuis en Allemagne lorsque leur procès a débuté, en 1919.

Témoignages

Il y a un endroit près de Mush où trois rivières se rejoignent et passent sous un pont. Ma mère s'y est rendue et a vu des centaines des nôtres, des hommes arméniens, alignés face à face sur ce pont. Puis, les soldats se sont mis à tirer sur eux des deux côtés. […] Les Turcs se sont emparés des vêtements et des objets de valeur qui se trouvaient sur les morts puis ils ont saisi leurs cadavres par les mains et les pieds et les ont jetés dans la rivière.

— Mayreni Kaloustian, survivante du génocide arménien, 1992



Figure 7-6 En 2005, des Arméniens et des sympathisants se sont rassemblés dans différentes villes du monde pour commémorer le 90e anniversaire du génocide. Au rassemblement qui a eu lieu à New York, Anne Zartarian tient une photo de son père enfant en compagnie de son frère et de sa sœur, tous deux morts au cours du génocide. Pourquoi serait-il important pour les Arméniens que le génocide soit reconnu ? Pourquoi pourrait-il être important pour les Turcs de nier qu'il a eu lieu ?

La reconnaissance du génocide arménien

De nos jours, beaucoup de gens considèrent que ce massacre d'Arméniens était un génocide. Le Canada a été un des premiers pays à appuyer officiellement cette désignation. En 2004, le Parlement a adopté une motion d'après laquelle « la Chambre reconnaît le génocide arménien de 1915 et condamne cet acte comme un crime contre l'humanité ».

Le gouvernement turc admet que de nombreux Arméniens ont perdu la vie, en 1915 et en 1916, mais nie que leur mort ait été planifiée. Selon ses fonctionnaires, ces morts seraient dues à des violences interethniques et à la guerre.

Le journaliste britannique Robert Fisk, qui a étudié en détail la situation au Moyen-Orient, affirme que de nombreux Allemands ont été témoins du génocide arménien en raison de l'alliance de leur pays avec la Turquie durant la Première Guerre mondiale. Selon lui, ce génocide — et l'absence d'action internationale pour traduire en justice ses responsables — a servi de modèle à Adolf Hitler lorsqu'il a entrepris le génocide des Juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans son ouvrage *La grande guerre pour la civilisation,* il rapporte que, dès 1931, Hitler aurait dit à l'éditeur d'un journal : « Nous avons l'intention de mettre en œuvre une grande politique de repeuplement […] rappelez-vous l'extermination des Arméniens. »

La famine en Ukraine en 1932-1933

Avant la révolution russe de 1917, une grande partie de l'Ukraine était déjà depuis près de 150 ans sous la domination de la Russie. Au cours du XIXe siècle, le nationalisme ukrainien a gagné du terrain et, en 1918, après la révolution, l'Ukraine a tenté sans succès de déclarer son indépendance.

De grandes régions de l'Ukraine jouissent de conditions idéales pour cultiver le blé, et autrefois on considérait cette région comme le grenier de l'Europe. De prospères koulaks — des agriculteurs qui possédaient des terres et du bétail — étaient parmi les principaux partisans du mouvement indépendantiste. Toutefois, lorsque Joseph Staline a pris le pouvoir en Union soviétique, à la fin des années 1920, il a décrété que les terres agricoles d'Ukraine appartiendraient à l'État et que les gens devraient cultiver la terre dans des fermes collectives. De nombreux koulaks ont résisté, allant jusqu'à brûler leur récolte et à tuer leurs bestiaux plutôt que de les remettre à l'État.

En 1932, Staline a réagi en expédiant la récolte de blé d'Ukraine en Russie. Il a fait vendre une grande partie de ce blé sur les marchés étrangers pour amasser l'argent nécessaire à la formation de l'armée soviétique et à la modernisation du pays. Puis, il a ordonné la fermeture des frontières de l'Ukraine : personne ne pouvait en sortir pour acheter de la nourriture et aucune nourriture ne pouvait y entrer.

Les troupes soviétiques se sont emparées des semences et des aliments qui restaient dans les fermes ukrainiennes. Quiconque pris à cacher des céréales ou à ne pas coopérer était soit exécuté, soit déporté dans un camp de travaux forcés. À la fin de 1933, les greniers à céréales soviétiques débordaient de blé ukrainien, mais entre trois et sept millions d'Ukrainiens étaient morts de faim ou avaient été tués par les autorités soviétiques.

Des rumeurs ont couru en ce qui concerne cette catastrophe, mais les autorités ont censuré les nouvelles et peu d'étrangers savaient ce qui se passait. En fait, pendant que des Ukrainiens mouraient, les journaux occidentaux admiraient l'énergie déployée par Staline pour moderniser l'Union soviétique.

Certains croient que les systèmes de communication de masse contemporains vont empêcher les génocides. Rédige un courriel ou un message textuel pour réagir à ce point de vue.

La reconnaissance du génocide ukrainien

Staline a toujours nié avoir délibérément affamé le peuple ukrainien. Et même après sa mort, en 1953, les dirigeants soviétiques ont continué de nier la responsabilité de l'État dans cette famine. En novembre 2006, le parlement ukrainien a déclaré que l'*Holodomor* (la « peste de la faim ») était un acte de génocide contre les Ukrainiens. Toutefois, la Russie n'accepte pas cette version des faits.

Pourtant, de nombreux historiens admettent que les politiques soviétiques ont provoqué une famine en Ukraine. En 2003, le Sénat canadien a adopté une motion demandant au gouvernement fédéral de reconnaître cette famine comme une forme de génocide et, en 2007, le gouvernement du Manitoba a déclaré qu'il s'agissait d'un génocide.



Figure 7-7 Halyna Panasiuk, qui habite maintenant Winnipeg, a survécu à la grande famine en Ukraine. À neuf ans, elle était habituée à voir mourir des gens dans son village d'Horbinci. Elle a raconté son histoire dans un documentaire, en 2007, parce que, a-t-elle dit : « Je veux que tout le monde sache la vérité. Trop de gens nient encore ce qui s'est passé. Moi, je l'ai vécu. »

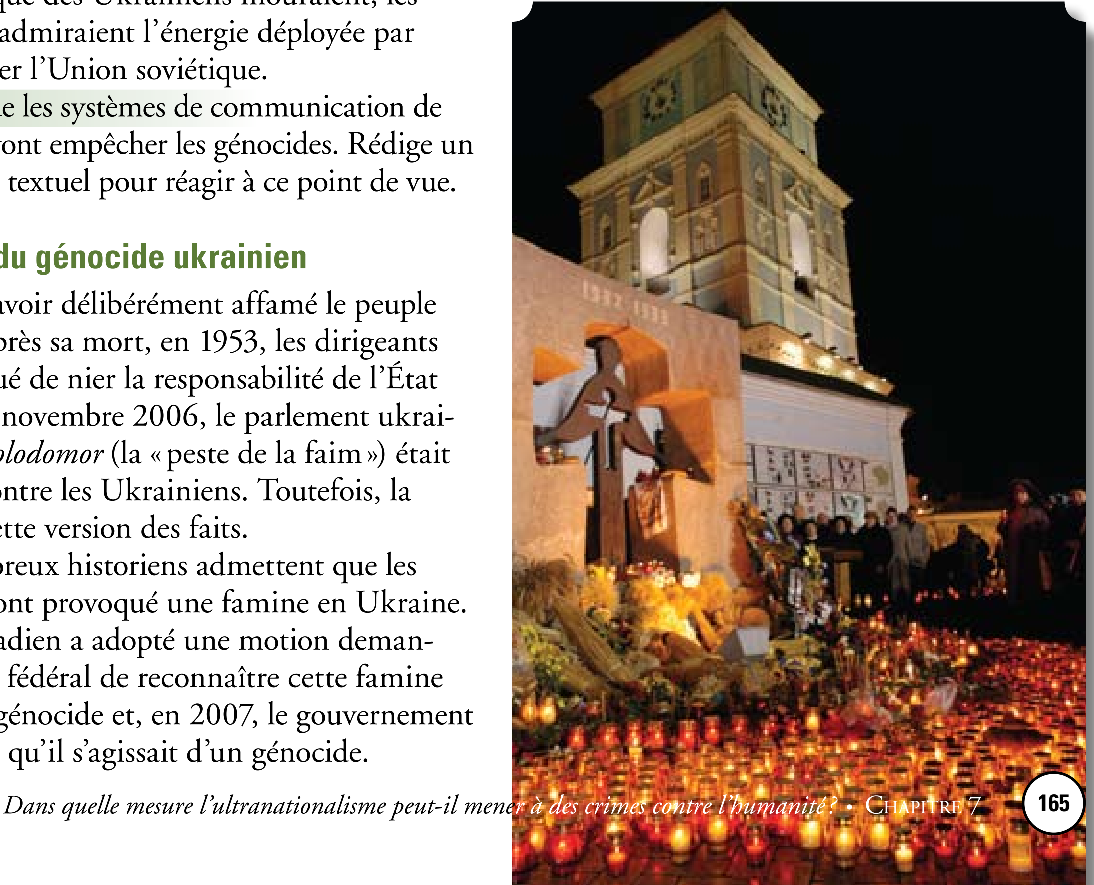


Figure 7-8 En novembre 2005, des Ukrainiens se sont rassemblés à Kiev, la capitale de l'Ukraine, devant un monument à la mémoire des victimes de la famine des années 1930. Pourquoi était-ce important pour les Ukrainiens de construire un mémorial comme celui-ci en l'honneur de ceux qui sont morts de cette famine ?

La Shoah ou l'Holocauste

IMPACT

En 1938, Josef Pitel de Parczev, en Pologne, se préparait à immigrer en Israël. Avant son départ, les membres de sa famille se sont réunis pour la photo qu'on voit à la figure 7-9. Les Pitel étaient juifs. Lorsque les nazis ont envahi la Pologne, tous ont été envoyés avec des centaines de milliers d'autres Polonais d'origine juive à Treblinka, un camp de la mort, où ils ont été tués, en 1943. À la fin de la guerre, Josef était le seul survivant de sa famille.



Figure 7-9 Josef Pitel, l'homme debout à droite, a immigré en Israël juste avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Il a été le seul survivant des 26 personnes qui figurent sur cette photo de famille. Il a apporté cette photo avec lui en Israël et elle fait maintenant partie des archives du musée des images et des noms de ceux qui sont morts dans l'Holocauste, le Yad Vashem de Jérusalem.

Le génocide

Holocauste — ou *Shoah* en hébreu — est le terme employé pour désigner le génocide d'environ 6 millions de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Au début de la guerre, près de 9 millions de Juifs habitaient dans les 21 pays qui ont été envahis par l'Allemagne. Il ne restait qu'environ 3 millions d'entre eux, en 1945.

Le rêve ultranationaliste d'Adolf Hitler, le dictateur nazi, était de bâtir un empire allemand formé d'Aryens purs. Les nazis employaient le mot « Aryens » pour désigner les membres de la race blanche. En plus des Juifs, ils ont persécuté et tué des millions de gens : des Tsiganes et des Slaves, des communistes, des homosexuels, des personnes handicapées, des francs-maçons et des témoins de Jéhovah.

La réaction internationale à la menace

Au cours des années 1930, le reste du monde prêtait peu d'attention à ce qui se passait en Allemagne. De nombreux pays étaient aux prises avec la grande crise économique. Ils souhaitaient éviter une autre guerre et considéraient qu'une intervention irait à l'encontre de leur intérêt national.

De plus, l'antisémitisme était courant dans beaucoup de pays, y compris le Canada. Au début de 1939, par exemple, plus de 900 réfugiés juifs ont tenté de fuir l'Allemagne sur un bateau appelé le *Saint-Louis.* Le Canada est l'un des endroits où ils ont essayé de débarquer, mais aucun pays n'a voulu les accepter. Frederick Blair, qui supervisait l'immigration au Canada, a expliqué le refus de son gouvernement en ces mots : « Si ces Juifs réussissaient à s'installer au Canada, ils seraient probablement suivis de navires entiers d'autres Juifs. Aucun pays ne peut ouvrir ses portes assez grandes pour recevoir les centaines de milliers de Juifs qui veulent quitter l'Europe. Il y a une limite à tout. » Finalement, le *Saint-Louis* a été renvoyé en Europe où beaucoup de ses passagers ont trouvé la mort dans des camps nazis.

Pourtant, des gens sont intervenus dans certains pays. Ainsi, la ville de Shanghai, en Chine, a accepté des dizaines de milliers de réfugiés juifs. De même au Danemark, occupé par l'Allemagne, beaucoup de personnes ont caché des Juifs au risque de leur propre sécurité et ont réussi à en faire passer des milliers en Suède qui était un pays neutre.

Une prise de conscience croissante

À mesure que la guerre s'éternisait, la communauté internationale en a appris davantage sur le génocide. Par exemple, en août 1942, Gerhart Riegner, le représentant des États-Unis au Congrès juif mondial en Suisse, a averti son gouvernement que les nazis avaient l'intention d'exterminer tous les Juifs d'Europe. Au début, personne ne l'a cru et, même lorsqu'on a pu vérifier la véracité de ses informations, peu de choses ont été faites pour aider les milliers de gens qui mouraient chaque jour dans les camps.

Certains ont soutenu que les Alliés devaient bombarder les camps et les voies ferrées qui y conduisaient. D'autres ont protesté que ces manœuvres tueraient aussi les Juifs qui se trouvaient dans ces camps et dans les trains.

En avril 1945, les forces alliées ont libéré les survivants de camps de la mort allemands comme Auschwitz-Birkenau, Buchenwald et Bergen-Belsen. Les soldats alliés y ont trouvé des milliers de prisonniers malades et affamés. Dans certains camps, des cadavres avaient été empilés à l'extérieur des bâtiments sans être enterrés. Il était clair que ces camps n'avaient servi qu'à tuer des gens. Partout dans le monde, on a découvert l'étendue de ces horreurs par des photos et des reportages à la radio et dans les journaux.

L'importance de se rappeler

En 1986, Elie Wiesel, un survivant de l'Holocauste, a reçu le prix Nobel de la paix pour son travail en faveur de la paix et des droits de la personne. Dans son discours de remerciement, il a parlé des membres de sa famille, de ses enseignants et de ses amis qui sont morts à cause des ultranationalistes nazis. Il a expliqué les raisons pour lesquelles il faut garder ce génocide en mémoire.

> Je me souviens. C'est arrivé hier, ou il y a une éternité. Un jeune Juif découvrait le Royaume des Ombres. Je me rappelle son incrédulité, son angoisse. Tout s'est passé si vite. Le ghetto. La déportation. Le wagon à bétail fermé. L'autel ardent sur lequel l'Histoire de notre peuple et l'avenir de l'humanité devaient être sacrifiés.
>
> Je me rappelle qu'il a demandé à son père : « Est-ce vrai ? Nous sommes au xxe siècle, pas au Moyen Âge. Qui permettrait que de tels crimes soient commis ? Comment le monde peut-il rester silencieux ? »
>
> Et maintenant cet enfant se tourne vers moi. Il m'interroge : « Dis-moi, qu'as-tu fait de mon avenir ? Qu'as-tu fait de ta vie ? » Et je lui réponds que j'ai essayé. J'ai essayé de conserver vivante la mémoire du passé, mais j'ai dû combattre ceux qui voudraient oublier. Parce que si nous oublions, nous sommes coupables, nous sommes complices.
>
> Puis, je lui explique jusqu'à quel point nous étions naïfs, que le monde savait et se taisait. C'est pourquoi j'ai juré de ne jamais me taire chaque fois que des êtres humains souffrent et sont humiliés où qu'ils soient. Nous devons prendre parti. La neutralité sert toujours l'oppresseur, jamais l'opprimé. Le silence encourage le tourmenteur, jamais la victime. Parfois, nous devons intervenir. Lorsque des vies humaines sont menacées, lorsque la dignité humaine est en péril, les frontières et les susceptibilités nationales perdent leur raison d'être. Là où des hommes et desfemmes sont persécutés à cause de leur race, de leurreligion ou de leurs opinions politiques, cet endroit – à ce moment précis – doit devenir le centre de l'univers.



Figure 7-10 Elie Wiesel se tient devant une photo de lui-même avec d'autres prisonniers. Un soldat américain a pris cette photo cinq jours après la libération des prisonniers de Buchenwald. Elie Wiesel, âgé de 17 ans à l'époque, se trouve dans le coin inférieur droit de l'image qui est exposée au mémorial de l'Holocauste Yad Vashem de Jérusalem.

Explore

1. Les réactions du Canada et de la communauté internationale au traitement subi par les Juifs avant et pendant la Seconde Guerre mondiale influent-elles sur ton opinion du Canada en tant que pays qui se préoccupe du sort des gens ? Explique pourquoi.
2. Les nombreux gouvernements et individus qui n'ont rien fait pour mettre fin à la persécution des Juifs et d'autres personnes en Allemagne devraient-ils être considérés comme coupables de crimes contre l'humanité ? Explique ta réponse.
3. Les gardiens des camps de la mort nazis, les entrepreneurs qui ont construit les chambres à gaz, les commis qui enregistraient les numéros tatoués sur chaque Juif et beaucoup d'autres personnes qui ont participé au programme d'extermination d'Adolf Hitler, étaient tous des citoyens ordinaires. Ils avaient une épouse ou un époux, des enfants, une mère et un père, des amis et des voisins. En tenant compte de ces faits, explique si, selon toi, de semblables crimes contre l'humanité pourraient se produire au Canada. Donne des raisons pour justifier ta réponse.

Le bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki, en 1945

Les politiques de défense des intérêts nationaux ont souvent pour objectifs de protéger la sécurité physique d'une nation et de ses habitants, d'assurer leur stabilité économique et leur prospérité, ainsi que de protéger et de promouvoir leurs valeurs, leurs croyances et leur culture.

Pour beaucoup de gens, les bombes atomiques lâchées sur Hiroshima et sur Nagasaki, en 1945, était dans l'intérêt national des États-Unis. Certains experts en matière militaire avaient estimé qu'environ 250 000 Américains pourraient mourir dans une invasion du Japon. Selon eux, des valeurs guerrières ultranationalistes empêcheraient les soldats et les civils japonais de capituler, de sorte qu'un bombardement allait sauver des vies américaines et japonaises.



Rappel

Tu as vu certains aspects de l'intérêt national et des politiques nationales au chapitre 5.

C'est le président américain Harry S. Truman qui a pris la décision irrévocable de lâcher ces bombes. Il croyait à l'importance de mettre fin à la guerre et sauver le plus de vies humaines possible. Dans un discours à la nation, immédiatement après le bombardement d'Hiroshima, il a déclaré que les États-Unis ne pourraient anéantir complètement la capacité du Japon à faire la guerre que si les forces américaines détruisaient « toutes les entreprises de production visibles dans chaque ville du Japon ». Ces entreprises incluaient les quais et les bassins portuaires, les usines et les systèmes de communication.

Le président des États-Unis, Harry S. Truman, aurait-il dû être accusé de crimes de guerre pour avoir ordonné les deux bombes atomiques lâchées sur le Japon ?



Certains des scientifiques qui avaient aidé à fabriquer la bombe atomique ont demandé au président Truman d'avertir le Japon de ce qui l'attendait. Ils lui ont suggéré de démontrer la force destructrice de cette bombe dans un endroit inhabité — par exemple dans la baie de Tokyo — pour que les dirigeants japonais prennent conscience de son potentiel.

Le général Dwight D. Eisenhower, qui avait commandé les forces alliées victorieuses en Europe et qui allait plus tard devenir président, désapprouvait la décision du président Truman de lâcher des bombes. Il a dit qu'il avait de sérieux doutes au sujet de cette action. Selon lui, le Japon était déjà vaincu et « notre pays devrait éviter de blesser l'opinion publique mondiale en se servant d'une arme dont l'utilisation ne constitue plus […] une mesure obligatoire pour sauver des vies américaines ».



Figure 7-11 Ce cimetière d'Hiroshima contient les restes des victimes de la bombe atomique jetée sur leur ville, le 6 août 1945. Ces bombardements étaient-ils justifiés par la guerre — ou s'agissait-il d'actes criminels ?

Réfléchis et réagis

En petit groupe, consultez les définitions de la page 161. Choisissez ensuite un sujet parmi le génocide arménien, la famine en Ukraine ou l'Holocauste. Avec votre groupe, discutez de la façon dont l'ultranationalisme a pu causer le crime du sujet choisi. Rédigez un bref résumé de votre discussion et choisissez un membre du groupe qui en fera part à la classe. Soyez prêts à répondre aux questions de vos camarades.

POINTS DE VUE POINTS DE VUE POINTS DE VUE

Les débats pour savoir si la bombe atomique lâchée sur des civils était justifiée ou non ont commencé bien avant que l'*Enola Gay,* un bombardier B-29 Superforteress, ne lâche la première sur Hiroshima à 8 h 16, le matin du 6 août 1945. Depuis, on continue à se demander si cet acte était dans l'intérêt national des États-Unis, voire de l'humanité.



Leó Szilárd, un physicien américain d'origine hongroise, a participé au Manhattan Project, le programme de fabrication de la bombe atomique. Voici la position qu'il a exprimée au cours d'une entrevue, en 1960, au *U.S. News and World Report.*

> Je dirai simplement ceci sur l'aspect moral de la question. Supposons que l'Allemagne ait mis au point deux bombes avant nous. Supposons encore que ce pays ait lâché l'une d'elles par exemple sur Rochester et l'autre sur Buffalo et que, n'ayant plus de bombes, il ait perdu la guerre. Peut-on douter un instant que nous aurions qualifié ces bombardements sur des villes de crimes de guerre et que, à Nuremberg, nous aurions condamné à mort les Allemands coupables de ces crimes et que nous les aurions pendus?



En 1995, **Mitsuo Okamoto,** un professeur d'études sur la paix de l'Université Shudo, à Hiroshima, a fait les commentaires suivants après qu'une controverse a éclaté aux États-Unis sur la proposition du Smithsonian Institute d'exposer l'*Enola Gay* et des photos de victimes de la bombe atomique. Certains vétérans de guerre américains protestaient contre la représentation de civils japonais comme des victimes.

> S'il est difficile pour une nation vaincue comme le Japon d'admettre ses fautes, ce doit être encore plus difficile pour une nation victorieuse comme les États-Unis de reconnaître les siennes. En exposant l'*Enola Gay* sans montrer la tragédie d'Hiroshima, on cacherait la réalité historique aux gens. De même, montrer Hiroshima sans parler de l'agression japonaise contre des pays asiatiques serait renoncer à toute responsabilité historique.

Oliver Kamm est un journaliste britannique qui écrit dans *The Guardian.* Le passage suivant est tiré d'une de ses chroniques parue le 6 août 2006, à l'occasion du 51e anniversaire du bombardement d'Hiroshima.

> Les noms d'Hiroshima et de Nagasaki servent souvent d'abréviations pour l'expression « crimes de guerre ». Pourtant, ce n'est pas ainsi qu'on considérait la destruction de ces villes à l'époque. Notre camp a fait des choses terribles pour éviter un résultat encore pire. La bombe a eu l'effet d'une délivrance pour les troupes américaines, pour les prisonniers et les condamnés aux travaux forcés, pour ceux qui mouraient de faim et de mauvais traitements dans tout l'Empire japonais – et pour le Japon lui-même. Un des plus hauts dirigeants japonais à l'époque de la guerre, Kido Koichi, a lui-même admis plus tard, qu'à son avis, la capitulation d'août avait évité la mort de 20 millions de Japonais.

Explore

1. Prépare un tableau en T comme celui ci-dessous pour y dresser une liste des arguments pour et contre des bombes atomiques lâchées sur Hiroshima et Nagasaki.

Arguments pour et contre des bombes atomiques lâchées	
Pour	Contre

2. À ton avis, lequel des deux camps — pour ou contre — s'appuie sur les arguments les plus solides ? Explique les raisons de ton choix.

3. Depuis les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, les puissances nucléaires mondiales ont pris part à de nombreuses guerres, mais n'ont plus jamais utilisé ce type d'armes dans les combats. Pour quelles raisons une puissance nucléaire participant à une guerre pourrait-elle décider que ce n'est pas dans son intérêt national d'utiliser de telles armes ?

Quelles sont quelques-unes des conséquences de l'ultranationalisme aujourd'hui ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays ont cherché des moyens de faire disparaître les formes extrêmes de nationalisme qui peuvent mener à des crimes contre l'humanité et au génocide. Pour eux, l'élimination de ces crimes est dans l'intérêt national de tous les pays — et de tous les peuples — parce qu'ils mettent en péril la paix, la sécurité et le bien-être des gens du monde entier.

Lien Internet

Pour en savoir davantage sur l'établissement de la Cour pénale internationale et sur la contribution du Canada à ce processus, visite ce site Internet et suis les liens qui y sont indiqués.

www.cheneliere.ca

La poursuite de criminels en justice

Comme la Société des Nations n'avait pas réussi à empêcher les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, des dirigeants de nombreux pays ont décidé de former une organisation internationale chargée de préserver la paix dans le monde. Selon eux, il était dans l'intérêt de toutes les nations d'avoir un forum où elles pourraient régler pacifiquement leurs conflits. Leurs discussions ont donné naissance à l'Organisation des Nations Unies.

En 1945, l'ONU venait d'être créée et ne disposait pas d'un tribunal permanent pour juger les criminels de guerre. Les Alliés vainqueurs ont donc institué des tribunaux militaires internationaux qui ont jugé des personnes et des organismes gouvernementaux allemands et japonais pour des crimes contre la paix, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Depuis ce temps, on a critiqué l'ONU pour sa lenteur à réagir lorsque des États ou des groupes ultranationalistes commettent des crimes contre l'humanité. Toutefois, répondre aux demandes de tous ses pays membres, chacun étant préoccupé par ses propres intérêts nationaux, représentait un défi de taille pour l'ONU. Même si ses principes fondateurs ont été établis pour lui permettre de prévenir des crimes souvent motivés par l'ultranationalisme, l'ONU, selon certains observateurs, a échoué dans sa gestion des cas contemporains de génocides, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre modernes.

Figure 7-12 Les signataires du statut établissant la Cour pénale internationale

Quelques signataires
Afghanistan
Allemagne
Bosnie-Herzégovine
Cambodge
Canada
France
Japon
Grande-Bretagne

Quelques non-signataires
Chine
États-Unis
Inde
Indonésie
Pakistan
Turquie

La Cour pénale internationale

En 1948, l'ONU a formé un comité chargé de travailler à la création d'un tribunal pénal international. Il a fallu plus de 50 ans pour venir à bout de cette tâche. Un des principaux obstacles était un désaccord en ce qui concerne la façon de fonctionner du tribunal afin qu'il ne porte pas atteinte à la souveraineté des États membres. Convaincre les pays de s'entendre sur les lois que le tribunal aurait la responsabilité de faire appliquer constituait une autre difficulté.

Le statut établissant la Cour pénale internationale (CPI) a finalement été signé par 60 pays, en 2002. Au début de 2008, 45 autres pays l'avaient signé. La CPI est soutenue par l'ONU, mais fonctionne indépendamment. C'est un tribunal de dernier recours, c'est-à-dire qu'il n'agira pas si les personnes accusées de génocide, de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre ont été jugées de façon équitable par un tribunal national.

Examine la figure 7-12. Les États-Unis, la Chine et beaucoup d'autres pays ne reconnaissent pas la légitimité de la CPI et lui refusent leur coopération. Avec un camarade, suggérez des raisons qui peuvent expliquer une telle décision. Fournissez deux arguments susceptibles de convaincre ces pays de changer d'idée.

Les crimes contre l'humanité dans l'ancienne Yougoslavie

À la conférence de paix de Paris, en 1918-1919, différentes nations de la région des Balkans ont été regroupées dans un seul pays appelé la Yougoslavie. Ces nations avaient souvent en commun une longue tradition d'affrontements. Malgré tout, leurs populations ont cohabité plus ou moins pacifiquement, jusqu'au début des années 1990.

À la fin du XXe siècle, la Yougoslavie était un État communiste autoritaire. Lorsque l'Union soviétique a commencé à s'effriter au début des années 1990, des sentiments nationalistes et ultranationalistes ont refait surface. En 1991, la Slovénie et la Croatie déclaraient leur indépendance. La Macédoine et la Bosnie-Herzégovine les ont imitées l'année suivante. La Serbie et le Monténégro ont alors formé la République fédérale de Yougoslavie sous la direction d'un Serbe ultranationaliste, Slobodan Milošević.

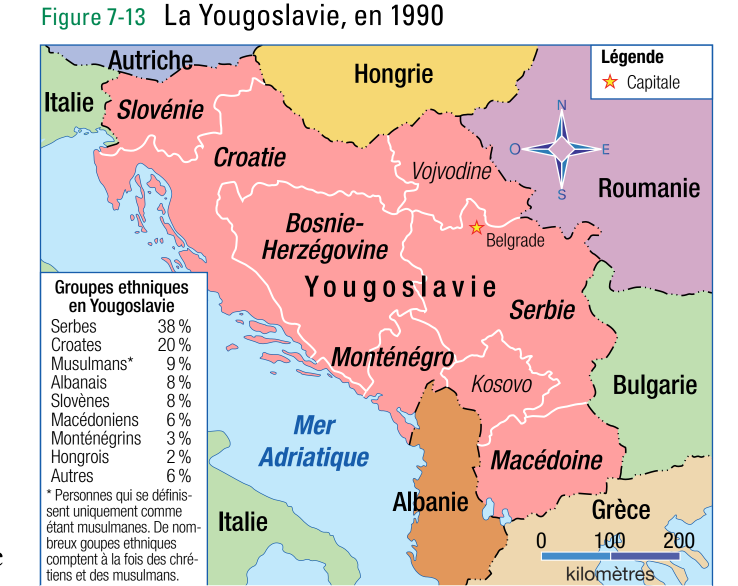


Figure 7-13 La Yougoslavie, en 1990

Les ultranationalistes serbes et le siège de Sarajevo

Slobodan Milošević pensait que, comme les Serbes formaient une nation ethnique, ils devaient expulser toutes les autres nationalités de leur territoire. Il a appelé ce processus d'expulsion un **nettoyage ethnique,** un terme ou un euphémisme employé pour faire paraître plus socialement acceptable ce qui se passait en Serbie. En fait, les Serbes tuaient les non-Serbes. Milošević a aussi envoyé des forces serbes pour aider ses compatriotes ultranationalistes de Bosnie à chasser les non-Serbes de la Bosnie-Herzégovine. Dans ce pays, les non-Serbes étaient soumis à un harcèlement systématique. On leur interdisait de se réunir dans des lieux publics, de voyager d'une ville à une autre sans permission et de se déplacer en voiture.

Sarajevo, la capitale de la Bosnie-Herzégovine, était auparavant une ville d'« inclusion » où des Serbes orthodoxes, des Croates catholiques et des Bosniaques musulmans travaillaient et vivaient ensemble. Toutefois, peu après la déclaration d'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, les forces serbes ultranationalistes ont assiégé la ville. Le siège s'est poursuivi jusqu'en février 1996. Pendant ce temps, les citadins subissaient constamment des attaques de tireurs isolés et des bombardements. Des centres de culture musulmane de renommée internationale — y compris la Bibliothèque nationale et universitaire et l'Institut oriental — ont été détruits.

En juin 1992, le Conseil de sécurité de l'ONU a averti les forces serbes de mettre fin à leurs attaques contre Sarajevo sous peine de faire face à une action militaire. Même si l'ONU a dépêché ses casques bleus dans la région pour tenter de fournir de l'aide humanitaire et d'établir des zones de sécurité où les gens seraient protégés, les attaques meurtrières ont continué. Les forces onusiennes avaient reçu l'ordre de demeurer neutres pour pouvoir continuer à apporter de la nourriture aux citadins de la ville assiégée.

Selon certaines personnes, l'ONU n'en a pas assez fait pour arrêter le massacre des citoyens de Sarajevo. Lorsque le siège de la ville a finalement été levé, le 29 février 1996, le bilan s'élevait à plus de 11 000 morts.

Figure 7-14 En 1993, ces femmes traversent en courant une rue de Sarajevo surnommée « l'allée des tireurs isolés ». Les forces nationalistes serbes postées dans les collines autour de la ville tiraient sur les civils qui tentaient de s'occuper à leurs tâches quotidiennes.



Lien Internet

Pour connaître les plus récentes activités de la Cour pénale internationale concernant l'ex-Yougoslavie, visite ce site Internet et suis les liens qui y sont indiqués.

www.cheneliere.ca

En 1993, le Conseil de sécurité de l'ONU a établi le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. En 2002, Slobodan Milošević a été traduit en justice pour génocide et crimes contre l'humanité, mais il est mort avant la fin de son procès. Le tribunal a également accusé Radovan Karadžić, le dirigeant bosniaque d'origine serbe, et Ratko Mladić, le chef de son armée, de crimes similaires, mais les deux hommes étaient toujours en liberté, au début de 2008.

Le général Dragomir Milošević — sans lien de parenté avec Slobodan Milošević — avait commandé les forces serbes bosniaques qui ont assiégé Sarajevo. En 2007, le tribunal l'a reconnu coupable de cinq chefs d'accusation pour meurtres et actes inhumains et avoir fait régner la terreur. Il a été condamné à 33 ans d'emprisonnement.

UN PERSONNAGE MARQUANT

Louise Arbour
Porte-parole en matière de droits de la personne

Lorsque Louise Arbour, une Québécoise francophone d'origine montréalaise, a été nommée procureure en chef des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, en 1996, elle a dû mener plus d'une lutte. Jusque-là, les tribunaux avaient obtenu peu de résultats dans leurs efforts pour traduire en justice les personnes accusées de génocide, et certains mettaient en doute la capacité de Louise Arbour de changer les choses.

Pourtant, lorsqu'elle a quitté son poste, en 1999, la procureure avait fait taire les critiques. Pendant son mandat, Slobodan Milošević et d'autres appartenant à différents camps pendant les conflits, avaient été accusés de génocide et de crimes contre l'humanité pour leur rôle dans les massacres. En septembre 2007, Louise Arbour a expliqué que ces accusations « visaient surtout à attirer l'attention du monde sur ce nouvel outil dont la communauté internationale s'est dotée, soit le droit criminel international ». Elle a également orchestré les efforts pour établir la Cour pénale internationale permanente.

Elle a démissionné de l'ONU, en 1999, lorsque le premier ministre Jean Chrétien l'a nommée juge à la Cour suprême du Canada. En 2004, elle quittait la Cour suprême pour remplir un mandat de quatre ans comme haut-commissaire des droits humains de l'ONU.

En tant que haut-commissaire, Louise Arbour avait pour tâche d'enquêter sur la violation de droits de la personne. Par exemple, elle a blâmé le traitement réservé par le gouvernement américain aux présumés terroristes emprisonnés à Guantanamo Bay. Selon elle, la détention sans procès constitue une violation des droits de la personne.



Figure 7-15 À titre de procureure en chef du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Louise Arbour a effectué des enquêtes sur le terrain. Cette photo la montre en compagnie d'experts en criminalistique examinant la tombe d'une adolescente qui pourrait avoir été exécutée par les forces serbes, à Celine, au Kosovo. Le corps de cette jeune fille se trouvait parmi ceux de 57 villageois qui auraient été exécutés puis enterrés dans neuf fosses.

La prise de position de Louise Arbour à ce propos et sur bien d'autres questions de droits de la personne lui a valu des critiques dans différents milieux, mais les organisations de défense des droits de la personne l'ont appuyée avec enthousiasme. Par exemple, un porte-parole d'Amnistie internationale a dit que les critiques, en fin de compte, rendaient hommage au travail de la commissaire : « Elle a parlé franchement. Elle n'a jamais hésité à dénoncer la violation des droits de la personne dans les pays grands et puissants comme dans les pays plus petits et moins puissants. »

Explore

1. Louise Arbour croit à l'efficacité du droit criminel international comme outil dans la lutte aux crimes contre l'humanité. Commente son point de vue.
2. Invente un slogan qui exprime la ferveur de Louise Arbour pour la défense des droits de la personne.

Les crimes contre l'humanité au Rwanda



À VENIR

Tu en apprendras davantage sur le Rwanda et Roméo Dallaire au chapitre 10.

Le pays aujourd'hui appelé Rwanda est habité par deux groupes ethniques, les Hutus et les Tutsis. Même si les Hutus formaient la majorité de la population, les Tutsis détenaient une grande partie du pouvoir politique parce qu'ils avaient l'appui des Belges, qui administraient le pays à l'époque où il n'était qu'une colonie.

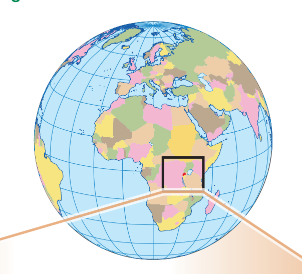
Après l'indépendance du Rwanda, en 1962, ce déséquilibre du pouvoir a déclenché des conflits civils pendant des décennies. Finalement, la majorité hutue a pris le contrôle du pays sans que les luttes entre les deux groupes s'apaisent. Beaucoup de Rwandais ne savent ni lire ni écrire, alors la radio est le moyen de communication de masse le plus répandu. Les ultranationalistes hutus se sont servis de ce média pour mener une campagne de propagande contre les Tutsis. Dans certaines émissions, on encourageait les auditeurs à les tuer tous. On traitait certains individus d'ennemis de la nation, et ils devenaient les cibles d'escadrons de la mort. Après l'assassinat de ces «ennemis», leurs meurtriers étaient souvent félicités en ondes.

En 1993, l'ONU a envoyé un petit contingent de 2 600 soldats sous le commandement du général canadien Roméo Dallaire pour maintenir la paix au Rwanda. Malheureusement, en avril 1994, l'avion qui transportait le président rwandais Juvénal Habyarimana a été abattu. Même si les agresseurs n'ont jamais été découverts, les Hutus ont blâmé des extrémistes tutsis et des violences sans précédent ont eu lieu. Lorsque le massacre a pris fin, environ 800 000 personnes — près de 10 % de la population du Rwanda — avaient été assassinées. Plus de 90 % des morts étaient des Tutsis.

Le petit groupe de casques bleus de l'ONU a été impuissant à mettre fin à cette tuerie. Le général Dallaire a demandé à maintes reprises des renforts à l'ONU, mais ses appels à l'aide ont été rejetés. Des membres de l'ONU continuaient de croire que le rôle des gardiens de la paix consistait à prévenir des conflits entre pays mais non à intervenir dans des conflits internes, même pour protéger la vie de civils innocents. Plus tard, Boutros Boutros-Ghali, qui était Secrétaire général de l'ONU à l'époque du génocide, a reconnu que l'inaction de l'organisation avait été un des plus grands échecs de sa vie.

Le génocide rwandais a soulevé des questions fondamentales en ce qui concerne le rôle de l'ONU et sa façon d'agir pour empêcher des massacres systématiques. De plus, cela a permis de recueillir des appuis pour l'établissement d'un tribunal pénal international permanent.

Figure 7-16 Le Rwanda



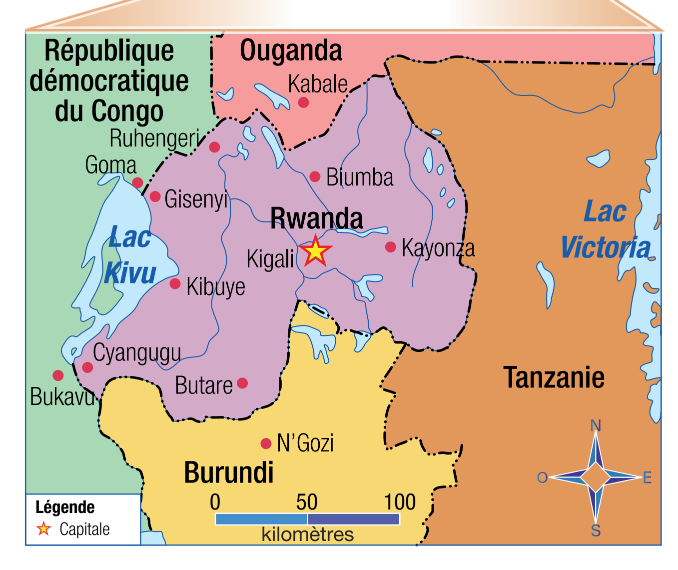




Figure 7-17 Autrefois, les cartes d'identité fournies par le gouvernement, comme celle que tient cet homme, désignaient les gens comme étant des Tutsis ou des Hutus. Abolies en 2004, elles avaient été instaurées par les Belges à l'époque où ils administraient le Rwanda, après la Première Guerre mondiale. Pendant le génocide, les escadrons de la mort hutus se servaient de ces cartes pour identifier leurs victimes tutsies.

Analyser des relations de cause à effet

EXERCE TES COMPÉTENCES

Dans ce chapitre, tu as vu comment différents aspects de l'ultranationalisme ont pu provoquer des génocides, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, que ce soit en Turquie, en Ukraine, dans l'Europe occupée par les nazis, en Serbie, en Bosnie-Herzégovine et au Rwanda. Tu as aussi étudié différents effets de ces crimes et génocides.

Par exemple, lorsque l'avion dans lequel se trouvait le président du Rwanda Juvénal Habyarimana a été abattu, en avril 1994, le massacre des Tutsis par les Hutus a commencé. Peut-on en déduire que la mort d'Habyarimana est la seule cause de ce génocide ?

En réfléchissant à ta réponse, pose-toi des questions comme celles-ci :

- Dans quelle mesure des aspects de l'ultranationalisme hutu ont-ils été une cause de ce génocide ?
- Jusqu'à quel point les messages de haine transmis par la radio ont-ils contribué aux massacres ?
- Quel rôle peut-on attribuer aux cartes d'identité datant de l'époque coloniale belge ?

En essayant de répondre à ce genre de questions, tu pourras mieux comprendre la complexité de certaines relations de cause à effet. Les étapes suivantes t'aideront à clarifier les choses.

Étapes pour analyser des relations de cause à effet

Étape 1 : Revoir les notions apprises

En petit groupe, efforcez-vous de répondre aux questions suivantes qui vous aideront à clarifier vos opinions et vos hypothèses actuelles. Pendant votre discussion, citez des exemples que vous avez vus dans ce chapitre de même que des notes pertinentes inscrites dans votre carnet sur le nationalisme. Choisissez un secrétaire qui prendra note des idées des membres du groupe.

- Quelle est la relation entre l'ultranationalisme et les génocides et les crimes contre l'humanité ? Comment différents aspects de l'ultranationalisme peuvent-ils devenir des causes de tels crimes ?
- Quelle est la cause la plus sérieuse des crimes contre l'humanité ? Quelle est la cause la plus meurtrière ?
- Comment des aspects de l'ultranationalisme ont-ils poussé les auteurs des crimes vers leur objectif ? Quelles sont, par exemple, les conséquences de traiter un groupe en particulier avec mépris ? Comment le mépris peut-il mener à des actes inhumains et même au génocide ?
- Quels ont été les effets immédiats des crimes contre l'humanité ou des génocides ? Quels ont été leurs effets à long terme ?

Étape 2 : Découvrir les causes et les effets

Choisissez un exemple de génocide ou de crime contre l'humanité dans ce chapitre. Chaque membre du groupe devrait choisir un exemple différent. Travaille individuellement pour chercher de quelles façons des aspects de l'ultranationalisme ont provoqué le crime que tu étudies et ont mené à quelques-uns de ses effets. Prépare un schéma conceptuel comme celui de la page suivante pour t'aider à analyser la complexité des causes et des effets. Utilise-le pour noter, classer, comprendre et interpréter ton information et tes points de vue. Si nécessaire, ajoute des cases pour présenter tes conclusions sur les causes et les effets.

Une suggestion

Tout en analysant les causes et les effets de l'évènement que tu as choisi, n'oublie pas que les liens entre des évènements sont parfois dus à des coïncidences et non à des causes. Par exemple, suppose que les lampadaires s'allument, puis que quelqu'un sonne à ta porte et qu'aussitôt après un ami t'envoie un message textuel. Cette suite d'évènements est attribuable au hasard et non causale : chaque évènement n'a pas provoqué le suivant. Lorsque tu analyses des relations de cause à effet, pose-toi toujours la question suivante : « L'évènement A a-t-il *causé* l'évènement B, ou si l'évènement B s'est simplement produit après l'évènement A ? »

EXERCE TES COMPÉTENCES EXERCE TES COMPÉTENCES EXERCE TES COMPÉTENCES EXERCE TES COMPÉTENCES

À mesure que tu effectues ton analyse, assure-toi que tes faits sont crédibles et logiques ; qu'ils sont pertinents à la relation que tu examines ; qu'ils suffisent pour justifier tes conclusions ; qu'ils représentent une sélection de causes et d'effets valable, objective et impartiale et qu'ils sont plausibles (voir l'encadré *Une suggestion* à la page précédente).

Au besoin, effectue de plus amples recherches pour vérifier tes conclusions. Note les questions que tu souhaiterais débattre avec les autres membres du groupe lorsque vous vous réunirez.

Étape 3 : Étayer les découvertes

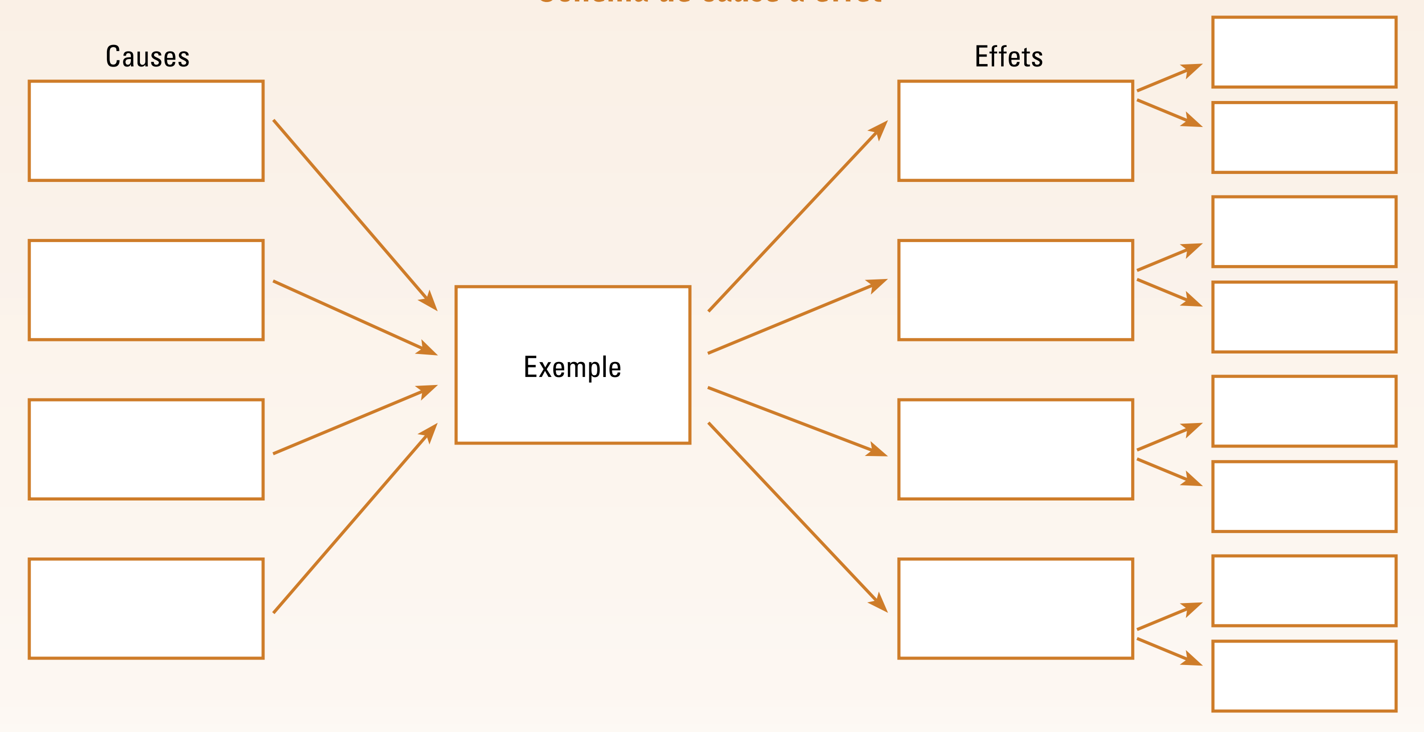
Revenez en groupe et revoyez vos analyses ensemble. Recherchez des schémas répétitifs et des causes et des effets communs. À ce stade, vous pourriez demander au secrétaire de confirmer vos conclusions et d'organiser vos résultats.

Établissez des critères pour classer, par ordre d'importance, les causes et les effets. De quelles façons l'ultranationalisme a-t-il mené assurément à des crimes contre l'humanité et à des génocides ? Quels ont été les effets les plus importants à court et à long terme ?

Étape 4 : Interpréter les résultats

Lorsque vous serez parvenus à un consensus sur les conclusions de vos analyses, rédigez ensemble un bref résumé de votre point de vue en ce qui concerne la mesure dans laquelle l'ultranationalisme peut être considéré comme la cause de crimes contre l'humanité et de génocides. Présentez votre point de vue à vos camarades de classe. Écoutez les présentations des autres groupes et notez des arguments convaincants que vous pourriez ajouter à vos propres conclusions.

Schéma de cause à effet



En résumé

Tout au long de ce cours, tu auras d'autres occasions de faire l'analyse des relations de cause à effet pour explorer dans quelle mesure on devrait souscrire au nationalisme. Les étapes présentées dans cette activité t'aideront à analyser et à interpréter ces questions. Elles te permettront aussi de relever le défi en ce qui concerne cette question connexe.

De bonnes actions en dépit du mal

Des gens ordinaires font parfois des choses extraordinaires en prenant parti pour le bien alors que le mal — des crimes contre l'humanité ou un génocide — triomphe autour d'eux. Oskar Schindler, Feng Shan Ho et Paul Rusesabagina sont des exemples de ces gens, mais il y en a des milliers d'autres.

Figure 7-18 L'histoire d'Oskar Schindler, qu'on voit sur cette photo prise en 1962, a fait l'objet d'un film américain intitulé *La liste de Schindler,* en 1993. À sa sortie en salles, cette œuvre a soulevé la controverse. En effet, si certains Juifs considéraient Schindler comme un héros, d'autres pensaient qu'il s'agissait d'un scélérat. Quelle pourrait avoir été la source de ce désaccord ?



Oskar Schindler

Oskar Schindler était un homme d'affaires qui espérait faire des profits après l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. Il est devenu membre du Parti nazi pour lequel il a été espion. Il dirigeait des usines d'émail et de munitions qui soutenaient l'effort de guerre nazi. Dans son usine de Cracovie, il a employé plus de 1 200 Juifs condamnés à des travaux forcés. Toutefois, lorsque les nazis ont vidé les ghettos juifs de la ville et expédié leurs habitants dans des camps de la mort, Schindler a tout fait en son pouvoir pour protéger ses ouvriers.

Il a menti, employé son charme, offert des pots-de-vin et dilapidé sa fortune personnelle pour sauver des Juifs qui devaient être envoyés au camp de la mort de Plaszow. Ses efforts lui ont valu d'être arrêté à plusieurs reprises par les nazis, mais il a persévéré. Il a même réussi à sauver 1 000 personnes qui avaient déjà été expédiées dans les camps de la mort de Gross-Rosen et d'Auschwitz. À la fin de la guerre, Schindler était ruiné, mais il avait sauvé la vie de nombreux hommes, femmes et enfants juifs.



Figure 7-19 Manli Ho est photographiée ici sous le portrait de son père, Feng Shan Ho, à l'ouverture d'une exposition de l'ONU intitulée *Visas for Life : The Righteous Diplomats.* Cette exposition rend hommage à des diplomates tels que Feng Shan Ho qui ont risqué leur emploi et leur vie pour aider des Juifs à fuir les persécutions nazies.

Feng Shan Ho

Lorsque l'Allemagne s'est emparée de l'Autriche, en 1938, les nazis ont appliqué leurs politiques antisémites à la population juive de ce pays. De nombreux Juifs auraient voulu fuir, mais on ne leur permettait pas de quitter l'Autriche à moins d'avoir des réservations sur un bateau ou un visa pour un autre pays — et il était difficile de se procurer de tels documents. La plupart des pays, y compris le Canada, accueillaient très peu de Juifs fuyant les pays occupés par les nazis.

Toutefois, le consul de Chine à Vienne, Feng Shan Ho, a accordé des visas pour Shanghai à tous les Juifs qui en demandaient même si ces personnes planifiaient d'aller ailleurs lorsqu'ils auraient quitté l'Autriche. Pour lui, l'important était de les aider à échapper au danger.

À l'époque, il n'était pas nécessaire d'avoir de visa pour entrer à Shanghai, mais Ho en accordait quand même parce que les autorités nazies en exigeaient, et les acceptaient. Son supérieur lui a dit de cesser cette pratique, mais Ho a bravé les ordres et a continué à délivrer des visas. À cause de sa désobéissance, il a perdu son emploi à Vienne, mais pas avant d'avoir aidé environ 18 000 Juifs dans leur fuite.

Des années plus tard, Feng Shan Ho a expliqué sa conduite : « Je pensais que c'était tout à fait naturel de ressentir de la compassion et de vouloir aider les gens. D'un point de vue humain, c'est ainsi que les choses devraient se passer. »

Paul Rusesabagina

Lorsque le génocide rwandais a commencé, en 1994, des Tutsis et des Hutus modérés ont trouvé refuge à l'Hôtel des Mille Collines au centre de Kigali, la capitale du pays. Paul Rusesabagina, le gérant de cet hôtel, aurait pu fuir, mais il a choisi de rester. Il s'est dit : « Si je pars demain, je ne serai plus jamais un homme libre. Toute ma vie, je resterai prisonnier de ma propre conscience. »

Pour gagner du temps et protéger les fugitifs à qui il donnait asile, Rusesabagina négociait avec les officiers des escadrons de la mort rwandais et leur offrait des pots-de-vin. Il a également téléphoné et envoyé des télécopies à des gens influents en dehors du Rwanda pour obtenir de l'aide. À deux occasions, alors que son hôtel était encerclé par des militaires hutus, il a réussi à communiquer avec le ministre des Affaires étrangères de la France qui a fait pression sur le gouvernement de Kigali pour qu'il ordonne à ses soldats de se retirer. Lorsque les massacres ont enfin cessé, aucune des 1 200 personnes que Paul Rusesabagina protégeait n'avait été maltraitée.

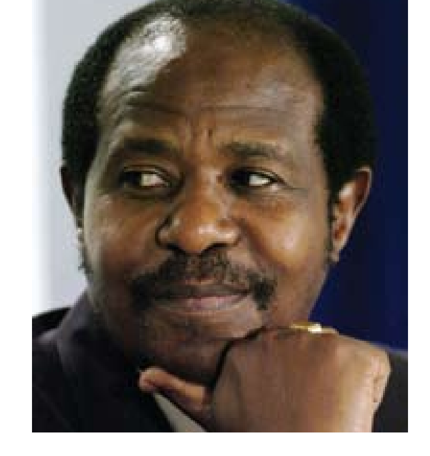


Figure 7-20 Paul Rusesabagina est d'origine à la fois tutsie et hutue mais sa femme était une Tutsie. Après le génocide au Rwanda, il s'est réfugié avec sa famille en Belgique. Son histoire a été adaptée au cinéma dans un film américain intitulé *Hôtel Rwanda*.

Chacun son tour

Les crimes contre l'humanité sont-ils chose du passé ou pourraient-ils encore se produire ?

Trois élèves répondent à cette question : Samuel, qui est né aux États-Unis et a déménagé avec sa famille à Fort McMurray quand il avait 10 ans ; Emma, une Métisse de l'établissement de Paddle Prairie ; Jasmine, qui habite Edson et dont les parents ont immigré du Sri Lanka.



Samuel

Il est certain que ça va se reproduire. Pensez à tous les pays dirigés par des dictateurs qui ne se préoccupent pas des droits des citoyens tant qu'ils peuvent se maintenir en place. Toutefois, les crimes contre l'humanité n'atteindront plus la même ampleur que l'Holocauste. Il existe trop d'organismes gouvernementaux et d'ONG voués à la protection des droits de la personne. Pourtant, voyez ce qui s'est produit au Rwanda et vous aurez une idée du temps que met la communauté internationale à réagir.



Emma

Oubliez l'avenir. Il se produit des crimes contre l'humanité en ce moment même. Il s'en produit à Guantanamo Bay, où les États-Unis détiennent des présumés terroristes depuis des années sans leur faire de procès. Je pense qu'il y en a aussi dans la bande de Gaza, au Moyen-Orient. Pourtant, les États-Unis ne sont pas une dictature militaire, ni d'ailleurs Israël ou la Palestine, mais il se commet encore des crimes contre l'humanité. L'ONU doit revoir sa conception du maintien de la paix. Il faut que cette organisation soit plus active dans la prévention des crimes de ce genre, plutôt que de se contenter d'accourir après coup et de punir les criminels.



Jasmine

Je suis optimiste. Avec l'ONU et les ONG qui travaillent à améliorer les conditions de vie des gens et à désamorcer les conflits politiques, il y aura peut-être moins de crimes contre l'humanité. Si les médias peuvent s'efforcer de faire connaître rapidement les situations explosives, les gens seront au courant des problèmes plus tôt qu'avant. Les pays pourront alors travailler ensemble pour s'assurer qu'une crise comme celle de Sarajevo ne se reproduise plus. Je pense aussi que des technologies comme Facebook et les blogues peuvent jouer un rôle important dans la diffusion d'information sur des situations à risques.



Comment répondrais-tu à la question qu'on a posée à Emma, à Jasmine et à Samuel ? Es-tu d'accord avec l'un ou l'autre de ces points de vue ? Quel point de vue correspond le mieux à ta propre opinion et qu'y ajouterais-tu ? Quels faits citerais-tu dans la discussion ? Explique ta réponse.

RÉFLÉCHIS... PARTICIPE... CHERCHE... EXPRIME-TOI

1. Tu fais partie d'un petit groupe qui a pour tâche d'élaborer un nouveau protocole ou une nouvelle procédure afin de déterminer à quel moment — et de quelle façon — l'ONU devrait intervenir pour prévenir des génocides et des crimes contre l'humanité. Ensemble, faites un remue-méninges pour dresser des directives en vue :
   - de déterminer quand un acte d'ultranationalisme a mené à des crimes contre l'humanité ;
   - d'établir les étapes que l'ONU devrait suivre avant d'intervenir ;
   - de choisir les critères que l'ONU devrait utiliser pour décider à quel moment envoyer des troupes ;
   - de définir clairement le rôle des troupes de l'ONU (c'est-à-dire si et quand elles auront l'autorisation d'employer la force) ;
   - de décider quels pays fourniront les troupes ;
   - de décrire les conditions qui doivent être établies avant que l'ONU accepte de céder le contrôle et de retirer ses troupes.
2. Avec un camarade, choisissez un exemple de génocide ou de crime contre l'humanité du passé. Vous pourriez en choisir un que vous avez vu dans ce chapitre ou faire une recherche pour en trouver un autre. Effectuez ensuite une recherche sur un exemple contemporain. Préparez un schéma conceptuel vous permettant de comparer les causes et les effets des deux exemples que vous avez choisis. Présentez votre analyse, y compris votre schéma, oralement ou par écrit.
3. Suppose qu'un groupe international de défense des droits de la personne accuse une citoyenne canadienne d'avoir pris part à des crimes contre l'humanité au cours d'une guerre civile aujourd'hui terminée. Le groupe veut qu'elle soit accusée et traduite devant la Cour pénale internationale. Cette femme clame son innocence et refuse de se présenter devant le tribunal. Elle veut être jugée par un tribunal canadien.

   La Cour pénale internationale demande au Canada, à titre de pays qui reconnaît sa légitimité, d'arrêter la suspecte et de l'envoyer à La Haye, dans les Pays-Bas, où se tiennent les procès du tribunal. Cette citoyenne demande que le gouvernement canadien la protège des puissances étrangères. Que devrait faire le gouvernement canadien ? Donne des raisons pour justifier ta réponse.
4. Selon Noam Chomsky, linguiste, militant politique et philosophe américain, le terme « ultranationalisme » est un mot riche de sens qui est souvent employé afin de déprécier injustement les efforts de mouvements dans les pays en voie de développement pour défendre leurs intérêts nationaux. Voici ce qu'il a écrit dans *Les dessous de la politique de l'Oncle Sam (What Uncle Sam Really Wants),* publié en 1993.

   > Dans toute une série de documents de haut niveau, les planificateurs américains se sont mis d'accord pour affirmer que la menace primordiale contre le nouvel ordre dirigé par les États-Unis était le nationalisme du tiers monde – parfois appelé *ultranationalisme* : il s'agit de « régimes nationalistes » répondant aux « exigences populaires en faveur d'une amélioration immédiate du niveau de vie des masses » et d'une production axée sur les besoins domestiques.
   >
   > Les intentions premières des planificateurs, et qu'ils ressassaient inlassablement, étaient de veiller à ce que de tels régimes « ultranationalistes » ne pussent jamais prendre le pouvoir – ou, si par quelque coup du sort, ils le faisaient, de les écarter et d'installer à leur place des gouvernements qui favoriseraient les investissements privés de capitaux internes et étrangers, la production axée sur l'exportation et le droit de réinvestir les profits hors du pays. (Ces desseins ne sont jamais remis en question dans les documents secrets. Si vous êtes l'un des planificateurs de la politique américaine, ils constituent en quelque sorte l'air même que vous respirez.)

   a) D'après ce que tu as lu dans ce chapitre, explique pour quelles raisons le fait de qualifier des actions d'« ultranationalistes » peut avoir de fortes connotations négatives. Explique aussi comment on pourrait utiliser de telles connotations pour faire une propagande défavorable à ces actions.

   b) Au chapitre 5, tu as appris des choses sur l'Iraq et ses réserves de pétrole. Suppose que le gouvernement iraquien décide de prendre le contrôle de ces réserves et de se servir des profits de la vente du pétrole pour améliorer les services en éducation, en santé, en communication et en transport ainsi que les conditions de vie de ses citoyens.

   - Note quelques arguments que le gouvernement iraquien pourrait invoquer pour présenter favorablement cette action. Inclus l'expression « intérêt national » dans tes arguments.

- Note quelques arguments que le gouvernement américain pourrait invoquer pour présenter cette action du gouvernement de l'Iraq de façon défavorable. Emploie le mot « ultranationaliste » dans tes arguments.

c) Demande-toi si le mot « ultranationalisme » est un terme utile ou si sa définition est si imprécise qu'il laisse croire, quand on l'emploie, que c'est toujours pour faire de la propagande. Résume tes réflexions en une phrase ou deux.

5. Dans ce chapitre, tu as exploré des réponses à la question : « Dans quelle mesure l'ultranationalisme peut-il mener à des crimes contre l'humanité ? »

   Avec un camarade, préparez une réponse à cette question. Vous pouvez la présenter ensuite sous forme d'un bref essai, d'une présentation faite avec un logiciel, d'une série d'illustrations que vous réaliserez vous-mêmes ou que vous trouverez dans des livres, des magazines ou des journaux ou encore dans Internet, ou sous toute autre forme de votre choix. Votre réponse doit comprendre :

   - une explication claire de votre interprétation de l'ultranationalisme ;
   - une description des critères que vous utiliseriez pour évaluer si une action est ou non un crime contre l'humanité ;
   - des exemples passés et présents ;
   - un énoncé clair de votre point de vue sur la question, soutenu par des arguments logiques.

   Présentez votre réponse à la classe et préparez-vous à répondre aux questions de vos camarades.

6. La caricature ci-dessous (traduction libre) est l'œuvre de Jason Love. Elle illustre la réaction de l'artiste face au nationalisme. Examine-la et fais les activités suivantes :

   a) Quel est le message de cette caricature ?

   b) Dans un court paragraphe, explique ton opinion sur cette caricature, son message et les images que l'artiste a choisies.

   c) Dessine une caricature ou décris les éléments que tu inclurais dans une caricature pour illustrer des réactions à l'ultranationalisme. Évite l'emploi d'images et de mots blessants ainsi que de stéréotypes.

Figure 7-21



Réfléchis au défi proposé

Pour t'aider à répondre à la question connexe « Dans quelle mesure la recherche de l'intérêt national devrait-elle être favorisée ? », ton défi consiste à préparer un rapport d'enquête sur un mouvement nationaliste d'autrefois ou d'aujourd'hui.

Revois les résultats des recherches que tu as effectuées jusqu'ici. Prends des notes sur les liens entre le mouvement que tu étudies et les intérêts nationaux qu'il défend. Détermine les intérêts nationaux en cause et indique à qui sert ou nuit la défense de ces intérêts. Prédis si ce mouvement pourrait mener à l'ultranationalisme.

Discute de tes résultats avec un camarade ou avec ton enseignant. Révise-les d'après la rétroaction que tu auras obtenue. Prépare-toi à rassembler les éléments de ton rapport pendant ton étude du chapitre 8.